

de clinique médicale, à la Faculté de médecine, déclare poser sa candidature dans la section des Sciences médicales. — M. Gobin fait une communication au sujet d'un projet d'ouverture d'un canal, destiné à amener à Lyon l'eau de la rivière de l'Ain, soit pour le service de la voirie, soit pour la création de forces motrices.

Séance du 3 août 1897. — Présidence de M. Ollier. — M. Bonnel rend compte des derniers succès obtenus par plusieurs des lauréats de l'Académie : M. Vermare, sculpteur, a obtenu le second grand prix de Rome, M. Faivre, une médaille au dernier Salon de Paris, M. Reuchsel, le premier prix d'harmonie pratique au concours de Bruxelles, et M. Piéry a publié plusieurs travaux. — Dépôt est effectué des publications de M. le docteur Bondet, candidat à la place vacante dans la section des Sciences médicales. — M. l'abbé Devaux fait une communication au sujet du *Cartulaire du Temple de Vaux*, offert à l'Académie, par M. Delachenal, ancien élève de l'École des Chartes, qui vient de le publier. Le Temple de Vaux était une commanderie de l'Ordre du Temple, située dans la commune actuelle de Vaux-Milieu (Isère). Son cartulaire, qui fait partie du fonds Coste, renferme 92 chartes de l'an 1170 à 1223. Il est d'autant plus précieux que les cartulaires des Commanderies des Templiers sont assez rares. Dans une savante introduction, M. Delachenal en fait ressortir tout l'intérêt. S'il renferme peu de renseignements sur la condition des personnes et des terres, il en est autrement en ce qui concerne l'histoire de la féodalité et des familles nobles du Dauphiné, au moyen âge. Il n'est pas moins intéressant au point de vue de la linguistique. Car on y trouve de nombreux vocables de l'ancien dialecte dauphinois, qu'on ne trouve que là ; l'orateur signale aussi les transformations curieuses subies par certains noms de lieux. Mais ce cartulaire, dont deux chartes seulement sont datées, ne fournit pas, malheureusement, des données précises sur l'origine du Temple de Vaux et l'éditeur en est réduit à conjecturer que les Templiers furent appelés dans ce pays, au XII^e siècle, par le seigneur du lieu : Garin de Vaux.
